



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 28 mai 2025 Délibération n° 2025-19

Objet de la délibération : Demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Côte-d'Or pour le projet « Mange et mets tes baskets en Auxois Morvan ! »

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 45 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 24

Date de convocation : 21 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-huit mai à dix-huit heures trente, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Marc GALZENATI, Danièle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, (Montbardois) ;
Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ;
Patrick MOLINOZ, Dominique BONDIVENA, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN (Pays d'Alésia et de la Seine) ;
Denis NEAULT, (Pays d'Arnay-Liernais) ;
Didier PASQUET, Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ (Saulieu) ;
Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Alain BECARD, Yves BILBOT, Philippe LUCOTTE, Colette RÉMOND, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Gérard VERDREAU, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Patrice DORMENIL, Pierre POILLOT, Gérard SAGETAT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Francis GUYOT, (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Françoise GUERRIER, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Eric BAULOT, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).



Par courrier en date du 29 janvier 2025, le président du Conseil Départemental de Côte-d'Or nous informait de l'arrêt du soutien à l'ingénierie des Pays. Cependant, il précisait qu'une étude, au cas par cas, pourra être faite pour « tout projet structurant répondant aux besoins du territoire et s'inscrivant en déclinaison des politiques départementales ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Contrat Local de Santé et de son Projet Alimentaire Territorial, le Pays de l'Auxois Morvan souhaite développer une action de prévention santé en matière d'alimentation et d'activités physiques en proposant de mettre en place des ateliers nutrition santé en milieu scolaire. Pour cette première édition deux écoles élémentaires ont manifesté leur intérêt à Saulieu et Arnay-le-Duc.

Dans chacune de ces écoles, 1 classe d'environ 25 élèves sera choisie afin d'accompagner, au plus tôt, le jeune public vers la mise en place d'un comportement durable en matière d'habitudes alimentaires et de pratiques d'une activité physique régulière. Parallèlement, il sera demandé aux parents volontaires de s'impliquer dans cette démarche. Une séance avec une diététicienne, spécifiquement dédiée aux parents est prévue. Enfin, des parents d'élèves seront sollicités pour encadrer les ateliers d'activité physique.

Ce projet comporte 2 actions :

Action 1 : Ancrer des habitudes alimentaires favorables à la santé

Mise en place de 4 séances dans ces 2 écoles sur les thèmes liés à l'alimentation et en accord avec le programme de l'éducation nationale.

Animées par une association d'éducation à l'alimentation et encadrées par une animatrice, des parents volontaires et l'enseignant, les séances permettront aux enfants de manipuler, d'échanger et de déguster des produits locaux. L'association « L'école comestible » intervient déjà dans des écoles de Beaune.

Au travers de ces 4 séances d'ateliers ludiques sur le temps scolaire, au sein de l'école, nous souhaitons amener les enfants ainsi que leurs parents à prendre en compte l'importance de leur alimentation quotidienne.

Le choix des ateliers n'est pas encore défini. Il sera fait en concertation avec les intervenants, l'enseignant et le Pays Auxois Morvan.

Action 2 : Ancrer des habitudes de mobilité favorables à la santé

Mise en place de 10 séances, dans ces 2 écoles, d'activités sportives animées par un intervenant diplômé d'État.

Nous avons choisi de mettre en place une activité physique qui puisse être pratiquée de façon quotidienne et à moindre coût : la marche.

Pour la rendre plus ludique, mais aussi pour donner l'envie aux enfants de poursuivre cette pratique, il est proposé qu'elle soit en lien avec des thématiques variées :

- randonnée,
- marche d'orientation : lecture de carte,
- marche gourmande : découverte des plantes comestibles,
- marche d'observation : lecture de paysage, faune et traces d'animaux,
- chasse au trésor,
- marche rapide.

Pour la mise en place de ces séances nous allons nous appuyer sur les compétences d'éducateurs sportifs mais aussi sur les enseignants et les parents. Nous demanderons également à

l'association sportive de randonnée locale d'intervenir ainsi qu'à Camille MOUTARD, vice-championne de France du 20km en marche rapide et participante aux JO 2024, de présenter son parcours.

Nous avons également prévu de faire une séance d'activité physique en emmenant les enfants sur une ferme à proximité de l'école en marchant pour leur faire découvrir la production d'un aliment (fromage par exemple) et ainsi leur permettre de voir un produit « de la fourche à la fourchette ». Le choix de l'intervenant n'est pas encore déterminé à ce jour.

Planning prévisionnel : de septembre à décembre 2025

Il est proposé le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant TTC	Co-financeur	Taux d'intervention	Montant
Animations	9 778,00 €	Conseil Départemental de la Côte-d'Or	80,00 %	7 822,40 €
		Autofinancement	20,00 %	1 955,60 €
Total	9 778,00 €	Total	100 %	9 778,00 €

Compte-tenu des déclinaisons politiques du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, au titre de :

- Solidarité humaine :
 - Préserver le temps de l'enfance et proposer des actions de prévention auprès des parents et des enfants ;
 - Préserver l'offre médico-sociale en tout point du territoire, garantir un égal accès aux soins et aux services de prévention, via les contrats Locaux de Santé ;
 - Agir pour l'épanouissement individuel et collectif des Côte-D'oriens : encourager la pratique sportive ;
- Solidarité territoriale : Soutenir l'agriculture, notamment dans le cadre des Projets Alimentaires Territoriaux.

Il nous apparaît que ce projet rentre totalement dans la déclinaison des objectifs politiques du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

1) Valide le projet et le plan de financement ;

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

ID : 021-200048544-20250528-2025_19-DE



- 2) Autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide du Conseil Départemental de la Côte-d'Or ;
- 3) Autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

*Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Côte-d'Or*